

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune d'Argentine – Séance du mardi 29 septembre 2026

Présidence

La séance est présidée par Monsieur le Maire, Eric PERRIER, conformément à l'article L. 2121-11 du CGCT.

Présents

14 conseillers

1 absent (procuration)

Secrétaire de séance

Monsieur Reboul est désigné secrétaire de séance.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19h35.

Approbation du PV de séance du 25 août 2026 : pas de remarques

L'ordre du jour est présenté, une modification est apportée : la commission « Culturelle & Vie sociale » à la place de « Vie sociale & Solidarité ».

Ordre du jour approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour, ainsi modifié annexé au présent procès-verbal, est approuvé à l'unanimité.

Le conseil accueille Madame Elodie Dubourgeat en remplacement de madame Pauline Cereghelli, démissionnaire.

Intervention de Monsieur Olivier Thévenet

Conseiller départemental de la Savoie – Vice-président délégué aux infrastructures.

M. Olivier Thévenet, présente l'organisation et les actions du Département :

- **Fonctionnement du Département** : 38 conseillers départementaux, 5 commissions thématiques, 2 500 agents, budget 2026 de 724 M€.
- **Compétences principales** : action sociale, voirie départementale, environnement, collèges, culture, SDIS.
- **Actions volontaristes** : jeunesse, enseignement supérieur, environnement, tourisme, soutien aux équipements communaux.
- **Aides aux communes** : Les Fonds Départemental d'Équipement des Communes, c'est 6 Millions d'euros par an.
 - Contrats départementaux (2022-2028) pour projets structurants.
 - Fonds départemental d'équipement des communes (FDEC).
 - Appels à projets (randonnée, nature, eau, biodiversité...).
- **Aides aux associations** : subvention minimale de 500 € par association (1 association par an peut en bénéficier).

Monsieur le Maire remercie Monsieur Thévenet pour sa présentation.

Délibérations

◇ Délibération n°202650 - Annulation de la délibération – Complément de travaux du captage des Frachus

La délibération initiale prévoyait un complément de travaux RTM de 25 000 € HT. Les devis reçus des entreprises s'élèvent à 77 150 € HT.

Problème constaté

- Estimation RTM erronée
- Coût réel prévisionnel bien supérieur
- Travaux complémentaires non réalisés

Conséquence

- Plan de financement validé n'est plus conforme
- Opération devenue irréalisable dans le cadre voté

Proposition

- Annulation de la délibération concernée.

Vote : 0 contre - 1 abstention

Délibération n°202651 - Taxe sur la vacance des locaux (TVLH)

Rappel réglementaire

- Argentine est en **zone non tendue**.
- La taxe peut être instaurée pour les logements vacants depuis **≥ 2 ans**.
- Taux libre jusqu'à **50 %**.

Situation locale

- Environ **25 logements vacants** identifiés.
- La taxe générerait un **faible revenu**.
- Pas de tension sur le logement dans la commune.

Proposition

- Ne pas instaurer la taxe pour 2027. Étudier les situations de vacances **au cas par cas** en 2027.

Vote : unanimité.

Délibération n°202652- Branchement eau potable – Parcelles contiguës à la RD 72

Les travaux sur route départementale nécessitent une entreprise spécialisée (normes strictes, matériel adapté).

Proposition

- Le propriétaire mandate et finance l'entreprise spécialisée pour la traversée de la RD.
- La commune impose le type de matériel en traversée de route et conserve la mise en place et la facturation :

- de la pose du regard,
- de l'installation du compteur,
- de la mise en eau

Vote : 0 contre – 1 abstention

Délibération n°202653 - Tarifs spécifiques – Musée

La FFACCC, Fédération Française des Associations et Clubs de Camping-cars demande de bénéficier d'un tarif préférentiel à **4 €** sur présentation de la carte d'adhérent.

Par extension, proposition de tarifs préférentiels aux Comités d'Entreprises (CE / CSE) à **4 € par personne**

Vote : unanimité.

Délibération n°202654 - Convention Food Truck « Jurassic'pizz »

Convention actuelle : annuelle, tarif 260 €/an – 1 jour/semaine (mercredi).

Proposition d'établir une nouvelle convention :

- tacite reconduction,
- dénonciation réciproque 1 mois à l'avance,

Vote : unanimité.

Délibération n°202655 - Subvention – Régul'Matous

Rôle de l'association

- Capture, test, soins, stérilisation des chats errants.
- Identification (tatouage ou puce).
- Aide à la recherche d'animaux perdus.
- Travail en partenariat avec les communes et vétérinaires.

Intérêt

- Tarif préférentiel pour les habitants : 35 € au lieu de 45 €
- L'objectif est d'avoir moins de chats errants

Proposition de subvention de **100 €**.

Vote : Abstention 0 - Contre 4

Commission Finances & Budget

Intervention d’Emmanuel Jordan-Meille sur la fiabilisation des taxes foncières (*explication compte-rendu du 28 août 2026*):

La DGFIP sollicite la commune pour autoriser la mise à jour automatique des éléments de confort de tous les logements, ce qui entraînerait une augmentation systématique des bases de taxe foncière pour les propriétaires, lesquels devront ensuite déposer une réclamation auprès des impôts pour obtenir un éventuel réajustement.

- Mise à jour automatique proposée par la DGFIP (ajout des éléments de confort).
- 203 logements concernés sur la commune (34,52 %).
- Proposition : **refuser** la mise à jour automatique.
- Lecture du projet de réponse à la DGFIP
- Accord du conseil pour signature par le Maire.
- Validation du courrier à Mme Bonnivard Députée pour appui aux dossiers au Sénat.
- Validation du courrier d’une réponse négative à la DGFIP.

Commission Vie Sociale & Solidarité

Intervention de Colette Boon sur la visite des aînés de la commune.

La démarche visait à rencontrer les habitants de plus de 80 ans afin d’évaluer leur situation, repérer d’éventuelles vulnérabilités et renforcer le lien de proximité entre la commune et ses aînés.

Visite des aînés (≥ 80 ans)

- **60 personnes visitées** (49 visites).
- 6 non visitées (absence).
- Retour très positif des habitants.

Résultats

- 18 vulnérabilités
- 10 risques de solitude
- 6 conditions de vie difficiles.

Réflexions

- Solutions : transport, lutte contre l’isolement, adaptation des logements.
- Question de la **fréquence** des futures visites.

Commission Travaux

Intervention de Grégory Simonini

La commission travaux a engagé une revue complète des projets communaux de court et moyen terme afin de prioriser les besoins, répartir les responsabilités entre élus et organiser le suivi opérationnel de chaque chantier

Répartition des projets

- **Zone de covoiturage (Gémilly)** : Manu, Karine, Alexis, Jean-Noël

- **Isolation école/musée** : Grégory, Éric, Patrick
- **Sécurisation voirie** : Jean-Noël, Manu, Karine, Patrick
- **Local chasseur** : Grégory, Éric
- **Bibliothèque** : Jérôme, Éric, Simon
- **Cantine scolaire** : Grégory, Jean-Noël, Simon, Éric, Patrick
- **Captage Fontaine-Caillé** : Jean-Noël, Grégory, Alexis
- **Étude du centre du village** : Commission travaux (long terme)

Information

Les travaux des ombrières photovoltaïques et la pose des panneaux en toiture à la salle de Bramafan débuteront le 15 octobre par la société Cayrol, pour une durée d'environ trois mois ; durant cette période, le parking et l'accès à la cuisine (à l'arrière) seront fermés.

AUTRES POINTS

Ressources humaines – Prévoyance

L'augmentation du taux de prévoyance prévue pour 2027 entraînera une baisse du salaire net des agents, ce qui conduit la commune à étudier l'éventualité d'une compensation financière afin de limiter l'impact pour les salariés. La participation actuelle de la commune est de **50 € / agent / mois**.

Le sujet sera traité en commission finances / RH pour une délibération lors du prochain CM.

Distributeur à pains – Ferme de l'Ebio

Suite à la demande par mail de Justine Falquet l'autorisation d'installer une distribution de pain près de la mairie ou l'école, les élus souhaitent obtenir plus de précisions sur le modèle envisagé, notamment son esthétique, et chargent le maire de se rapprocher de la pétitionnaire pour recueillir ces éléments.

Via Maurienne – Enquête publique

Le maire rappelle que le Conseil municipal a relevé plusieurs points d'attention concernant le projet Via Maurienne : la sécurité sur les routes étroites de La Madeleine et de La Torchette ainsi que lors du franchissement de la RD 1006, des interrogations sur les travaux prévus à La Torchette et leurs incidences hydrauliques, la nécessité de clarifier les responsabilités futures d'entretien des aménagements, et le constat que le tracé ne valorise pas le centre du village ni les principaux sites patrimoniaux de la commune. Les élus soulignent également que l'itinéraire ne répond pas partiellement aux besoins de mobilité quotidienne. Le maire rencontrera le commissaire enquêteur et déposera l'avis du conseil en ligne.

Les documents relatifs à l'enquête publique « Via Maurienne » sont disponibles à la mairie jusqu'au 21 octobre, avec possibilité de déposer une observation sur le registre d'enquête publique ou en ligne « [Registre Numérique Via Maurienne](#) »

Les contributions doivent être motivées pour être prises en compte.

Questions diverses

Assainissement : Suite aux interrogations de plusieurs propriétaires concernant l'état ou la conformité de leur installation d'assainissement individuel, il est rappelé que le SPANC demeure l'interlocuteur technique compétent. Il assure l'information des usagers, le conseil sur l'entretien, l'évaluation de la conformité et l'accompagnement en cas de travaux de mise aux normes.

Rencontre associations & bibliothèque : jeudi 8 octobre – 18h30 à la salle de l'école.
L'adjointe en charge des Associations rappelle que la mairie organise la "rencontre associative" pour faire connaissance et échanger sur l'animation de la commune. Le Vice-président de la Com'com Porte de Maurienne et la Présidente des 3 p'tits cailloux seront présents. Il est demandé aux conseillers d'être présents.

Un élu a été interpellé par un habitant pour signaler que le route de Montgodioz s'affaisse sur plusieurs mètres et présente un risque d'accident. La mairie a identifié l'affaissement et travaille sur le sujet.

La piscine de Saint-Jean-de Maurienne est fermée, un élu demande si la commune envisage une réaffectation de la subvention accordée habituellement au transport. Le maire répond qu'il se rapprochera de la directrice pour évoquer le besoin avant d'en délibérer en conseil municipal.

Valérie Meurier, adjointe, informe que le repas des aînés se tiendra le 15 novembre 2026. Comme chaque année, l'ensemble du Conseil municipal est invité à participer à la mise en place de la salle et au service du repas comme le veut la tradition.

Clôture de séance : 23h 05

Prochaine conseil : 28 octobre à 19h30

Le Maire

Eric PERRIER